

son opinion sur la guerre civile d'Espagne : c'est ce qui a provoqué la lettre de lord St. Asaph. Il la termine en exprimant "le regret et l'étonnement qu'il éprouve de voir l'organe principal des catholiques anglais joindre sa voix au chorus révolutionnaire et anti-chrétien qui partout, de Bruxelles à Genève aussi bien qu'en Angleterre, s'élève pour célébrer ce que l'on considère à bon droit comme une nouvelle défaite pour la cause catholique." A quoi le *Tablet* réplique en substance qu'il ne voit là aucun triomphe pour les ennemis de l'Eglise ; que pour lui, comme le Saint-Siège a reconnu le roi Alphonse et négocié avec lui, il ne voit point que les catholiques soient obligés de se déclarer contre ce souverain. "Enfin, dit-il, nous devons repousser vivement l'erreur dans laquelle est tombée lord St. Asaph, en confondant notre attitude avec la jubilation de la presse révolutionnaire. Nous nous réjouissons pour de tout autres motifs. Nous nous réjouissons de ce que les forces catholiques en Espagne vont cesser d'être divisées, plus encore de ce que l'on voit la fin d'une lutte inutile, sanglante et fratricide. Nous ne pensons point non plus que l'on puisse nous méconnaître au point de croire que nous nous réjouissons d'un coup fatal porté à l'Eglise, quand nous nous joignons en esprit à *Te Deum* qui doit être chanté demain à la chapelle de St. Jacques, place d'Espagne, en reconnaissance de la fin de cette lutte et du retour de la paix dans ce pays."

Le gouvernement espagnol a fait acte de sagesse en accordant une amnistie pleine et entière aux Carlistes qui rentreront en Espagne dans un certain délai, à l'exception de certains fonctionnaires et des déserteurs de l'armée ; ces derniers devront aller servir le reste de leur temps en Afrique ou à Cuba.

Ces affaires d'Espagne acquièrent en ce moment une grande importance par le secours que la France a évidemment donné au gouvernement de Madrid. Etait-ce de sa part acte de bonne ou de mauvaise politique ? Jouera-t-elle de malheur avec Alphonse comme elle en a joué avec Victor-Emmanuel, et sa destinée sera-t-elle toujours de faire des ingrats ? Lord St. Asaph, que nous citons il y a un instant, n'a pas l'air à en douter.

L'histoire, dit-il, dira certainement que Don Carlos a été vaincu non point par Don Alphonse, mais par le maréchal MacMahon et son gouvernement ; elle dira aussi jusqu'à quel point la France aura raison de bénir les noms de ceux qui ont aidé à river autour de sa frontière des Pyrénées la chaîne de fer dont l'Allemagne l'a entourée, chaîne forgée par l'habileté militaire des Allemands, payée par l'or allemand et dont les chaînons épars ont été reliés entre eux par la diplomatie française.

Hélas ! l'or allemand a payé bien des choses, et en définitive il s'est joliment refait avec l'or français ! Il y eut un temps où l'on disait que la France était assez riche pour payer sa gloire ; cette fois, elle a été assez riche pour rembourser ses vainqueurs, pour payer sa défaite. Sans doute qu'il faut beaucoup en rabattre sur tout ce que l'on a dit des trahisons qui ont fait le succès de l'Allemagne ; mais il est cependant assez raisonnable de croire que quelques-uns des chefs de ces affreux communalards, qu'il s'agit aujourd'hui d'amnistier en masse, ont été soudoyés par l'étranger. Il faut que cette mesure soit bien imprudente pour que M. Edmond About, qu'on ne soupçonnera point de cléricisme, en ait dénoncé les redoutables effets. "Il serait fâcheux, dit-il, qu'une partie de la France républicaine se brouillât avec la république parce qu'elle n'y trouve pas d'entrée de jeu tout le contentement qu'elle en avait espéré. Nos adversaires politiques n'attendent que cette occasion pour faire main basse sur les deux camps et offrir vainqueurs et vaincus pêle-mêle à la monarchie ou l'empire."

Certes, ajoute-t-il, le cabinet pris en masse est moins avancé que la Chambre des députés ; mais il l'est autant que le Sénat, et plus vraisemblablement que le président de la république. Or, la constitution, qu'il faut aimer parfaite ou non, puisque sans elle nous ne serions pas en république, la constitution a organisé trois pouvoirs parallèles et solidaires. La Chambre n'est qu'un des trois.

Puis il termine en disant "que le devoir des républicains est de se montrer sages, très-sages, trop sages." Mais cette sagesse n'est que provisoire comme l'appui qu'il veut donner au ministère Dufaure-Ricard, "parce qu'après que celui-là aura fait tout son possible, nous (c'est-à-dire les hommes à idées avancées) serons en meilleure voie lorsqu'il cédera la place à un nouveau relais d'hommes d'état."

Voilà qui ne rassurera ni les conservateurs ni les libéraux véritablement modérés. L'adjonction du nom de M. Ricard à celui de M. Dufaure, dans la désignation du nouveau ministère, vient de l'importance qu'a prise le choix de ce ministre. M. Ricard avait échoué dans les élections tout comme M. Buffet, et tandis que le premier donnait sa démission, il était au moins singulier de voir entrer un de ses compagnons d'infortune dans le cabinet. On a paré à cet inconvénient en faisant élire le nouveau ministre de l'intérieur au Sénat à la place de M. de La Rochette. Pour avoir manqué son élection à la chambre des députés, M. Ricard a été fait sénateur inamovible : quelques conservateurs ont voté pour lui et lui ont assuré une majorité contre M. de Lesseps, que l'on avait fait candidat malgré lui, afin de profiter du prestige que la grande entreprise du canal de Suez lui a donné. Mais malgré cela, il sera extrêmement difficile au nouveau ministère de se maintenir entre les répugnances de la droite et les exigences de la gauche.

Nous avons dit, dans une revue précédente, un mot de l'ouverture des Chambres à Versailles, mais nous avons omis de parler d'une étrange cérémonie qui a précédé leur organisation définitive. Les présidents d'âge de chaque chambre, accompagnés des six plus jeunes membres, se sont rendus dans une salle où les attendait le bureau de l'ancienne Assemblée, qui les a reconnus et leur a transmis ses pouvoirs. Cette cérémonie, que l'on a appelée la *transmission*, a été ridiculisée à bon droit par plusieurs journaux, et *l'Univers* l'a appelée une *fantasmagorie politique*. Il semble, en effet, que les pouvoirs se transmettaient d'eux-mêmes. On a beaucoup remarqué certains personnages, et les journalistes, avec cet amour de la personnalité qui est une passion de notre siècle, se sont amusés à décrire la mine et les allures des principaux sénateurs et députés. MM. Thiers et Raspail sont ceux qui paraissent avoir attiré le plus d'attention. Un mot plaisant de ce dernier a fait le tour de la presse. En voyant les gendarmes qui faisaient la haie sur son passage : "Voilà, aurait-il dit, la première fois depuis longtemps que je les vois pour autre chose que pour me conduire en prison !" Le discours qu'il a prononcé comme président d'âge, avant l'élection définitive d'un président, a étonné par sa modération. "Merci, a-t-il dit en commençant, merci à mes quatre-vingt-deux ans qui m'ont seuls procuré ce grand honneur." Après MM. Thiers et Raspail, les deux hommes qui ont le plus attiré l'attention de la foule sont M. de Mun, le député légitimiste, élu contre l'abbé Cadoret, candidat bonapartiste, et un sénateur breton, qui a eu la fantaisie de se présenter avec le costume traditionnel de son pays. L'élection de M. de Mun a été depuis le sujet d'un débat important, dans lequel ce jeune député a obtenu un grand succès oratoire. Une enquête a été ordonnée sur l'intervention du clergé, et il y a cela de piquant que c'est contre un prêtre, et en faveur d'un ancien officier de cavalerie, qu'évêques et prêtres paraissent s'être prononcés. De plus, on fait valoir cet étrange et absurde grief que M. de Mun a été décoré par le Saint-Père à l'époque de sa candidature. L'abbé Cadoret est l'auteur d'une vie de Christophe Colomb et de quelques autres ouvrages ; il est assez mal vu par les principaux organes religieux, qui sont tous ou légitimistes ou orléanistes. Du reste, les combinaisons des partis offrent le plus singulier spectacle. C'est ainsi qu'à l'une des récentes élections de Paris, *l'Univers* était favorable à la candidature d'un bonapartiste contre un républicain de l'extrême-gauche, tandis

que le *Monde* recommandait l'abstention. Quelques extraits d'un très-remarquable article de M. Eugène Veillot, publié à cette occasion, pourront donner une idée du fractionnement qui existe en France dans le parti de la droite aussi bien que dans celui de la gauche :

S'il faut repousser absolument, sans tenir compte d'aucune garantie, tout conservateur et de plus tout catholique entaché d'impérialisme, il faut traiter de même tout candidat que l'Eglise doit redouter en raison de ses propres tendances ou de son parti.

Après avoir repoussés les impérialistes, nous repousserons encore les républicains puisqu'ils sont, pis encore, ennemis déclarés de nos droits, et que les plus modérés, ceux qui se déclarent chrétiens, comme l'important M. Casimir Périer, parlent déjà de frapper les universités catholiques.

Nous repousserons aussi les orléanistes et les parlementaires, leur système politique étant la négation du *Syllabus*. D'ailleurs, on ne peut oublier que le régime de juillet a fermé les maisons des Jésuites, refusé aux évêques le droit de se réunir, favorisé la franc-maçonnerie, encouragé la licence des théâtres et du roman-feuilleton, attenté aux droits du Pape, affaibli le pouvoir temporel, imposé aux familles chrétiennes un enseignement impie.

Donc, appliquant la déclaration du *Monde*, nous excluons l'orléaniste et le parlementaire—c'est tout un—comme l'impérialiste. Qu'ils soient catholiques ou ne le soient pas, qu'ils s'engagent ou qu'ils ne s'engagent pas, ils sont condamnés les uns et les autres en souvenir du régime déplorable qu'ils regrettent et voudraient ramener.

Cela simplifie la situation et nous évite l'embarras du choix ; l'orléaniste, le parlementaire et le républicain étant écartés, le légitimiste reste seul.

On avait jusqu'ici entendu les choses autrement. Pour être catholique avant tout, il faut sacrifier aux intérêts religieux l'esprit de parti et même, au besoin, ses préférences politiques. Le légitimiste, au risque de favoriser Louis-Philippe, votait pour l'orléaniste, qui, se séparant en ce point de son parti, s'engageait à réclamer la liberté de l'enseignement. C'est ainsi que l'on put constituer une force religieuse indépendante de tous les partis et les atteignant tous.

Les dernières élections du régime de juillet prouvent l'excellence de cette tactique. La révolution de 1848 lui fit porter ses fruits. Comment obtenir de tels résultats si l'action catholique avait relevé uniquement du parti légitimiste ? Le comte de Montalembert, don Guéranger, le Père Lacordaire, M. Lenormant, M. Thayer, M. l'abbé Dupanloup, lui-même et tant d'autres n'eussent pas à ce compte dirigé ou soutenu nos efforts.

Du reste, si le *Monde*, comme catholique, veut appliquer rigoureusement sa théorie, il lui sera parfois difficile de voter, même pour un légitimiste. La droite modérée qui, dans la dernière assemblée, avait ses préférences politiques, était fortement entachée comme le centre-droit, son allié, de libéralisme catholique.

Voilà nos choix bien limités. Il en résulterait divers inconvénients, notamment celui-ci : en beaucoup d'endroits, le candidat légitimiste, fût-il libéral ou parlementaire, n'a aucune chance ; en beaucoup d'autres, il ne peut pas même exister. Si nous ne pouvons pas parer à cette disette en acceptant le conservateur, l'honnête homme qui s'engage envers nous, l'action catholique est annihilée, cette grande force disparaît, et les radicaux, qui nous dénoncent comme leurs plus redoutables adversaires, deviennent, grâce à notre effacement, maîtres absolus de la situation. Par crainte d'une restauration impériale, impossible dans l'état présent des choses, nous livrons presque sûrement, et très-vite, la France et l'Eglise à la commune légale.

Des hommes de parti, ôdant à l'esprit de vengeance ou dans l'espoir coupable que le bien sortira du mal, peuvent braver ces périls et même y pousser. Les catholiques ont toujours suivi et doivent suivre encore une autre voie.

La publication de cet article n'a pas précédé de beaucoup la promulgation du programme ministériel, lequel n'a pu que confirmer M. Eugène Veillot dans l'opinion que les catholiques devraient s'organiser en dehors des partis. Ce programme, lu par M. Dufaure au sénat et par M. le duc de Cazes à la chambre des députés, contient, entre autres traits saillants, la promesse d'une modification à la nouvelle loi de l'éducation supérieure. On fera disparaître le juré-mixte, que l'on avait créé pour l'examen des élèves des nouvelles universités libres—en réalité des universités catholiques. La lecture du programme a provoqué les applaudissements de la gauche et du centre-gauche, surtout aux passages où l'on affirme l'établissement définitif d'une république constitutionnelle, et où l'on se prononce contre "ces aventures guerrières dans lesquelles les gouvernements engagent si souvent l'honneur et la fortune des nations." Cette dernière phrase était une tuile jetée assez imprudemment par la tête des bonapartistes, sur lesquels

le gouvernement sera bien forcé de s'appuyer quelquefois pour résister aux exigences de la gauche. Celle-ci a déjà demandé à grands cris la destitution des fonctionnaires hostiles à la république, destitution que fait pressentir une des phrases du message. Cette situation est particulièrement difficile pour M. Ricard, le nouveau ministre de l'intérieur. Destituer est tout simple lorsqu'on n'a point l'âme trop tendre, mais remplacer n'est pas aussi facile quand chacun des groupes de cette étrange mosaïque républicaine, avec laquelle le gouvernement aura à compter, poussera son candidat.

Le parti bonapartiste, grâce aux divisions des monarchistes et des républicains dont il a su habilement profiter, est sorti de la lutte électorale beaucoup plus fort que ses chefs n'auraient osé l'espérer. Il forme l'élément le plus nombreux et le plus compacte de la droite, et il a à sa tête des hommes de talent, rompus à toutes les intrigues et d'une rare audace. C'en est déjà une qui en vaut la peine que de relever, au milieu de ce malheureux pays, le drapeau vaincu à Sedan, que d'essayer de réhabiliter un régime qui s'est effondré d'une aussi triste manière, régime auquel la France était, hier encore, unanime à attribuer tous ses malheurs ! Mais on change si vite : aujourd'hui on est sincèrement républicain ; demain on sera avec autant de sincérité quelqu'autre chose !

Au moment où les partisans de l'empire relèvent la tête, un homme qui a joué un rôle très-important, le collaborateur de l'empereur pour les brochures qu'il faisait publier à l'époque de sa plus grande puissance, M. de la Guéronnière est mort à l'âge de 60 ans, et son nom aurait dû figurer en tête de la liste nécrologique par laquelle nous avons dû terminer notre dernière revue. Des portraits politiques forment avec ces brochures son bagage littéraire, auquel s'ajoute un ouvrage en deux volumes : *L'Europe et le droit public*, qu'il avait publié très-peu de temps avant sa mort. La plus retentissante de ses œuvres fut cette fameuse brochure : *le Pape et le Congrès*, qui eut une si déplorable influence sur les destinées de l'Italie, et, il faut le dire, aussi sur celles de la France.

Dans notre dernière revue, les typographes, sans doute pour nous punir d'avoir osé parler de *coquilles*, nous en ont donné une de première force en mettant M. Jules Simon au nombre des académiciens défunts, au lieu de Jules Janin. P. C.

Québec, 17 avril 1876.

NOS ABONNÉS QUI DEMÉNAGENT

sont priés de nous en avertir sans retard, et de nous faire connaître le numéro et la rue de leur nouvelle demeure, afin que nous puissions faire les changements dans nos livres, et qu'ils n'éprouvent pas le désavantage de perdre leurs numéros de *L'Opinion Publique*. Nous ne serons pas responsables des pertes de journaux causées par la négligence de la part de nos abonnés de satisfaire à la présente demande.

ENTREPÔT D'INSTRUMENTS AGRICOLES DE LARMONTH ET FILS, 33, RUE DU COLLÈGE, MONTRÉAL. — Parmi les nombreux établissements que nous avons visités la semaine dernière, se place au premier rang celui nommé ci-dessus. Cette maison a, depuis plus de 12 ans, l'agence pour la province de Québec, de la manufacture d'instruments aratoires de MM. Frost & Wood, de Smith's Falls, Ont., dont les faucheuses, moissonneuses, rateaux, et charrues sont favorablement connus depuis 16 ans par toute la Puissance. On trouvera chez MM. Larmont et fils, à l'adresse ci-dessus, un assortiment complet de ces machines. Leur charrue No. 5 à timon en fer battu et versoir en acier, qu'ils annoncent plus particulièrement dans notre feuille de ce jour, a maintenant subi une épreuve de quatre ans et est égale sinon supérieure à aucune charrue en fer, quoiqu'elle ne coûte que la moitié du prix. Un millier de ces charrues ont été fabriquées durant l'hiver, et les commandes s'annoncent déjà si nombreuses que pour les remplir toutes, il faudra en fabriquer encore 1,500 au moins avant l'automne. On peut se procurer la liste des prix et toutes les autres informations désirables en s'adressant au No. 33, rue du Collège, Montréal. Cette maison fait aussi un commerce considérable de laves, rinceuses, etc., fabriquées par MM. Morrison Frères & Cie., d'Hamilton.